

Association Saint-Maurice du Perreux

Bulletin d'inscription – GYM Form'Détente – gymform@asmp.asso.fr
A renvoyer à l'adresse ci-dessus ou à transmettre à votre responsable de section

Nom (M./Mme/Mlle) :

Prénom :

Date de naissance :/...../..... (jj/mm/aaaa) Sexe : M / F

Adresse :

Ville : Code postal

Téléphone : 01...../06..... Fax :@.....

Numéro de téléphone en cas d'urgence :/...../...../.....

Pièces à fournir : Le questionnaire de santé est disponible dans l'onglet « Fiche d'inscription » sur le site

Réponse obligatoire au questionnaire de santé (décret 20 avril 2017)	Nouveau certificat Médical	Facture
- 1 réponse positive ou 1ère inscription : Certificat médical obligatoire		
- Certificat médical déjà transmis. : 2018 ou 2019 ou 2020 (Entourez l'année)	Daté du : / / ...	Oui/ Non

Règlement (chèque l'ordre ASMP, coupon sport + 3%) Trois chèques maximum. Encaissés fin de mois	Nombre de chèques	Espèces
--	--------------------------	----------------

J'atteste avoir pris connaissance de l'ensemble des documents cités au verso de la fiche d'inscription	Date, le : / / 2020		Droit à l'image
	Signature :	Signature des parents pour les mineurs :	

Reprise des cours le : **lundi 7 septembre 2020** au 21 allée de Bellevue – 94170 Le Perreux sur Marne
L'association décline toute responsabilité en dehors des cours. **Pas de cours sans dossier complet**

	<i>Salle A.S.M.P.</i>	<i>Salle des Sports (Centre)</i>	Tarifs annuels <i>(Sous réserve de la date effective de reprise des cours et des contraintes sanitaires).</i>
Lundi <i>(Alexandre)</i>	18h30 à 19h30 19h30 à 20h30 20h30 à 21h30	-	- 1 feuille d'inscription par activité. - Inscription à l'association 20€ inclus.
Mardi <i>(Raffic)</i>	-	20h45 à 21h45 <i>(Raffic)</i>	Activité principale :
Mercredi <i>(Eléonore)</i>	10h30 à 11h30 (+ voir fiche Pilâtes)	-	1h00 hebdomadaire : 220 € 2h00 hebdomadaire : 345 € 3h00 et plus hebdomadaire : 422 €
Jeudi <i>(Abdelkader)</i> <i>(Marion)</i>	10h45 à 11h45 <i>(Marion)</i> 18h45 à 20h00 <i>(Abdelkader)</i> 20h00 à 21h15 <i>(Abdelkader)</i>	-	Activité secondaire : (*) 1h00 hebdomadaire : 150 €
Samedi <i>(Raffic)</i>	09h00 à 10h00 10h15 à 11h15	-	(*) = Hip Hop, Danse Jazz, Zumba, Teen Dance Mix, Gym,
Dimanche <i>(Raffic)</i>	10h00 à 11h00	-	2eme personne même famille = -15€ et plus = -30€

Informations annexes

1. Assurance complémentaire

Au vu de l'article 38 de la loi n°84610 du 16-07-1984 modifiée, nous vous informons de l'intérêt que présente la souscription d'un contrat d'assurance de personne ayant pour objet de proposer des garanties forfaitaires en cas de dommages corporels. Nous sommes à votre disposition pour tout renseignement à ce sujet, et tenons à votre disposition des notes d'informations et des formulaires de contrat, dont ceux de notre assurance de groupe auquel vous êtes systématiquement assuré.

2. Règlement intérieur de l'Association

Sur notre site internet www.asmp.asso.fr, aux onglets : *L'Association / Fiches d'inscription*

3. Règlement Général de Protection des Données (RGPD)

a. Celui du site Internet

Sur notre site internet www.asmp.asso.fr, en bas de la : *page d'accueil, onglet Mentions légales*

b. Celui de l'association

Sur notre site internet www.asmp.asso.fr, aux onglets : *L'Association / Fiches d'inscription*

4. Questionnaire de santé

Sur notre site internet www.asmp.asso.fr, aux onglets : *L'Association / Fiches d'inscription*

5. Charte Ethique du sport

Sur notre site internet www.asmp.asso.fr, aux onglets : *L'Association / Fiches d'inscription*